

Compte rendu de l'assemblée régionale de la FGR du 9/11/2021
à ALB'HOTEL, 369 route des Asnières 74540 Alby-sur-Chéran

Avec Marylène Cahouet (en remplacement de Jacques Fogliarini, souffrant) représentait la Commission Exécutive nationale et Geneviève Vergnes déléguée régionale.

Les représentants des départements présents à cette assemblée générale régionale étaient , pour 01 : Eliane Jay et J Dubois, 07 Robert Eymery et Mohamed Cheikrouhou 26 : Gérard Estiot et TAREL Jean-Paul, 73 : Michelle LONGUET trésorière et Robert JEANDET, 74 : Claudette Dagand, Jean Philippe Rennard, Jean Claude Lardeau, Henri Dutarte, Marc Pavy, Michel Lombart. Marie-Jo Salomon et Monique Bonifacj s'étaient excusées.

Absents : 38, 42 et 69

Accueil par Jean-Philippe Rennard

Proposition d'ordre du jour pour notre régionale du 9 novembre

1. Le contexte politique et social.
2. Les CDCA
3. Les activités dans les sections départementales.
4. Un diaporama éléments montrant la progression de la richesse des ultras riches, des prélèvements sur les retraités,
5. Manifestation du 2 décembre à Paris et les revendications portées par le groupe des 9.
6. Où en sont « la loi grand âge » et le La 5^e branche autonomie ?
7. S'il reste du temps un petit film sur les gilets jaunes

1/ Contexte politique et social :

Geneviève Vergnes :

- COP 26 : le comportement de la France est à dénoncer et à noter par le non-respect de ses engagements.
- présidentielles : alors que la campagne est lancée, le pouvoir d'achat des retraités est en baisse et
- loi du grand âge :
 - Nécessité de la prise en compte de l'autonomie. Le nombre de personnes âgées augmente : (le chiffre des plus de 85 ans est multiplié par 3).
 - Nécessité d'une prise de conscience gouvernementale.
- Sécurité sociale : 5^e branche autonomie
 - CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) est en charge de cette question et traite avec les conseils départementaux. Les situations sont ainsi différentes d'un département à l'autre renforçant ainsi les inégalités .
- complémentaire santé : au final ce sera plus cher pour les plus nécessiteux.
- système hospitalier :
 - il est dégradé depuis des années.
 - Il est géré comme une entreprise
- ponction sur les retraités :
 - 5 % et jusqu'à 10 % depuis 2000.
 - CSG : alignée sur celle des actifs.
 - Les pensions n'augmentent pas.
 - Les retraités gagnant plus de 2 000 euros sont particulièrement ciblés.

Marylène Cahouet):

- situation difficile pour l'organisation de la FGR au niveau national (décès de Marc Le Disert et 2 autres collègues malades).

— Loi sur la perte d'autonomie :

Elle est abandonnée alors qu'elle était présentée comme une des « mesures phares » du quinquennat alors que , dans ce contexte de pandémie, l'urgence de sa mise en place a été montrée par plusieurs rapports officiels, comme, par exemple :

- rapport El Komri.
- rapport Dufeu (transition démographique).
- Rapport Broussi (intergénérationnel).

En juin, la FGR a été reçue par le cabinet du ministre, des textes ont été discutés en juillet puis en septembre tout était abandonné. Les quelques mesures contenues dans le projet pour la sécurité sociale (400 millions alors que 4 milliards sont nécessaires , nombre de créations de postes en EPHAD notoirement insuffisants) montrent le mépris avec lequel ces questions sont traitées tandis que tout fonctionne par ordonnance.

5^e branche :

Créée en 2020 par ordonnance, celle-ci est déjà en déficit. Elle est financée par l'impôt et n'est plus gérée par les partenaires sociaux. Cela constitue une nouvelle attaque contre la sécurité sociale tout en cassant l'égalité de traitement sur tout le territoire. Pourquoi a-t-on délibérément mis à l'écart la branche spécifique « perte d'autonomie » ? La FGR revendique, avec d'autres, qu'elle soit gérée dans le cadre d'un service public.

On fait peu de cas des retraités, qui sont considérés comme des nantis et régulièrement ponctionnés.

Tandis qu'un million de retraités (sur les 17) vivent sous le seuil de pauvreté l'évasion fiscale continue de plus belle et les 50 plus grandes fortunes sont passées de 100 à 460 milliards.

Marc Pavy nous fait remarquer que la T2A (tarification des actes médicaux) créée par la ministre Bachelot en 2004 a été gérée par Jean Casteix qui maintenant peut, dans le même esprit, réformer la sécu.

Jean-Claude Lardeau souhaite qu'on puisse disposer d'un diaporama sur les pensions avec des chiffres, des perspectives et des revendications afin qu'on puisse l'utiliser dans le cadre de débats avec l'ensemble des collègues actifs et retraités. De même on doit mener le débat et expliquer les dangers de la PSC qui constitue une étape supplémentaire dans la privatisation de la sécurité sociale.

2/ Le fonctionnement des CDCA :

2 / a / CDCA 74 :

- Installation le 25/10 : c'est surtout la formation handicap a surtout participé sur les 3 années. À cette occasion une déclaration liminaire du « groupe des 9 » a été lue en séance dans laquelle nous critiquions le fonctionnement de cette instance et réclamions d'être consultés afin de pouvoir participer. C'est la première fois qu'une telle déclaration a été faite et nous entendons poursuivre dans ce sens afin de peser davantage sur les décisions qui y sont prises.
- Pas de fonctionnement pendant la période de covid et c'était la 2^e réunion du CDCA.
- Le bureau s'est réuni quelques fois.
- Il n'y a pas eu de fonctionnement de la commission « personnes âgées ».
- Les organisations syndicales ne sont représentées au niveau du bureau.

- Nous avons présenté des candidats dans d'autres commissions et notamment celle « des personnes âgées » .
- Nous souhaitons préparer en commun dans le groupe des 9 les prochaines réunions (le prochain bureau se réunit le 8/02).

2/b/ CDCA 73 :

- Un vice-président a été élu pour les retraités (Il s'agissait de quelqu'un de la CFE CGC). Il a fallu plus d'un an pour le remplacer.
- Il n'y a pas eu de réunion pendant ce temps.
- L'élection d'un nouveau vice-président a eu lieu puis plus rien pendant tout le confinement.
- Lors d'une troisième élection un nouveau vice-président a été élu avec un bureau de 6 personnes.
- La réunion plénière aura lieu le 16/12.

2/c/ CDCA 07 :

- Le conseil départemental a basculé à droite.
- C'est, depuis, le calme plat et plus aucune réunion n'est programmée.

2/d/ CDCA 01 :

- La FSU n'est pas représentée dans le CDCA 01.
- La FGR y est acceptée mais ça fonctionne mal.
- Il y a eu un groupe de travail sur les CVS mais tout a cessé depuis le début de la pandémie.
- Pas d'assemblée en présentiel mais cela s'est fait en Visio, notamment les réunions de bureau.
- Nous ne sommes que quelques militants et nous y sommes peu investis.

2/e/ CDCA 26 :

- Le fonctionnement du CDCA est satisfaisant.
- Réunions en bureau des commissions « personnes âgées » et « personnes handicapées » qui est plus structurée et qui possède des intervenants venant de plusieurs associations.
- Des propositions sont faites mais l'ensemble est très encadré par le conseil départemental.
- Il est possible de faire partie de plusieurs groupes de travail et nous disposons de beaucoup d'informations.
- La FSU est représentée au bureau.

2/f/ CDCA 69 :

- Le changement de majorité politique a été favorable.
- Il s'agit d'un conseil métropolitain.
- Y sont représentés : La FSU, la CGT, la CGC, la FGR, FO, l'UNSA et la CFDT (mais qui est peu présente).
- Il y a des réunions régulières.
- La Métropole est à l'écoute et estime que le CDCA doit jouer son rôle.
- Des groupes de travail sont de nouveau constitués et c'est prometteur.
- La commission « 6 personnes handicapées » tient des réunions séparées.
- Il y a alternance à la direction du CDCA : 6 mois pour la Métropole puis 6 mois pour le département.

3/ Les activités des sections départementales :

3/1/ FGR 74 :

- Fonctionnement en vision et aussi en présentiel.présentiel. On a tenu 16 réunions.
- Fonctionnement en intersyndical dans le cadre du « groupe des 9 ».

- L'AG de la FGR a eu lieu le 13 /10 : il y avait 2 entrants et 3 sortants.
- Membres du CE : 13 + 2 invités .

3/2/ FGR 73 :

- 1 ou 2 réunions communes avec CGT, FO, FSU et UNSA.
- Banderole commune lors de l'action du 1/10....
- Il nous est difficile de recruter pour faire fonctionner la FGR.
- Il nous faut compléter le CE.

3/3/ FGR 07 :

- 3 ou 4 membres à la CE.
- Les relations avec les autres syndicats sont difficiles.

3/4/ FGR 01 :

- Bonnes relations avec la CGT.
- Difficultés de fonctionnement de la CE (8 membres).
- Difficultés pour réaliser le bulletin.

3/5/ FGR 26 :

- AG il y a 3 semaines : 22 présents.
- En 2020 nous avons tenu 7 CE et 7 également en 2021. Elles se sont toutes passées en présentiel.
- Dans la Drôme, le groupe des 9 est réduit au groupe des 4 : il n'y a plus FO ni Solidaires et ne restent que CGT, FSU, FGR, LSR.
- Participation aux actions intersyndicales.
- De moins en moins d'adhérents directs.

Marylène indique que le pôle retraité est très actif à Paris.

5/ Manifestation du 2/12 à Paris :

FGR 26 :

- La CGT cheminots du 26 a pris les choses en main et a réservé 150 places de train. Coût de l'AR : 100 € .
- La FGR a réservé 10 places et 3 sont actuellement inscrits.

Jean-Claude Lardeau :

- Des difficultés à organiser le 2/12 par manque de discussion avec le national.
- Chaque orga prend ses places.

Marylène Cahouet précise que :

- la mobilisation du 2/12 a beaucoup été discutée dans la FSU et qu'elle reçoit un écho plutôt positif.
- Clermont a retenu 50 places dans le TGV.
- Des affiches étaient prévues mais, compte tenu des délais, elles seront envoyées en PDF.
- Pour le financement : il y a un accord FSU – CGT. Elle va dépenser beaucoup pour aider ses sections départementales.
- Il faut que l'on lance des souscriptions dans chaque des départements.

Il nous faut continuer à travailler au 2/12 et construire l'unité.